



recensement agricole 2010

Premières tendances

En 2010, le nombre d'exploitations s'élève à 3 434. Elles emploient 6 900 actifs permanents.

La surface agricole départementale représente 288 367 hectares en baisse de 2,6 % en dix ans. La surface agricole moyenne par exploitation progresse d'une vingtaine d'hectares, passant ainsi de 67 à 86 hectares.

Le potentiel de production agricole du département, 495 millions d'euros, a globalement diminué de 15 % en dix ans. La répartition entre les différentes orientations s'est modifiée. La part des exploitations de grandes cultures a augmenté de huit points pour atteindre 37 % en 2010. A l'inverse, les structures de polyculture-élevage se réduisent.

Les autres activités d'élevage résistent bien, l'activité viticole se contracte.

La productivité du travail agricole augmente

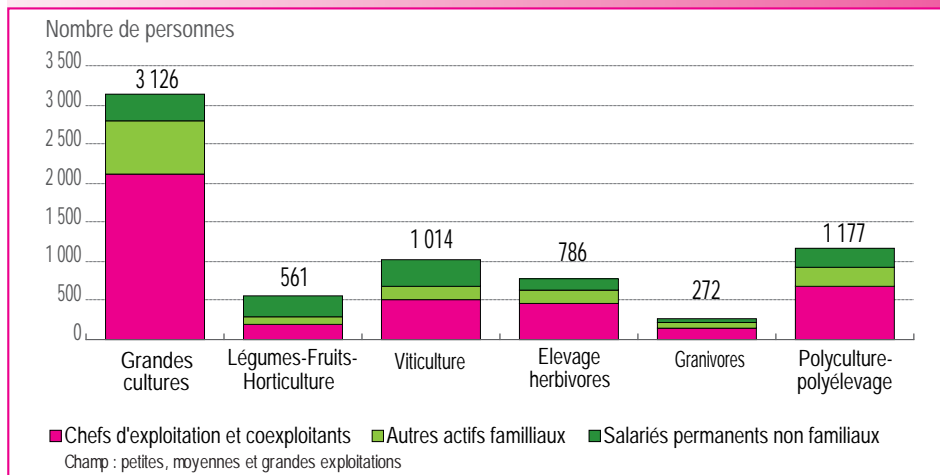
Les 3 434 exploitations agricoles du département de Loir-et-Cher emploient régulièrement 6 900 personnes. En dix ans, l'évolution structurelle de l'activité agricole voit le nombre d'emplois diminuer de 24 % dans le département (27 % dans le Centre) au bénéfice de la productivité du travail qui augmente de 25 %. Une unité de main d'œuvre cultive plus de 50 hectares en 2010 contre 40 en 2000. Ce gain de productivité est l'un des leviers essentiels du maintien des revenus agricoles sur cette période. La main-d'œuvre familiale constitue toujours la part la plus importante du travail agricole avec près de 65 %. Cette part baisse cependant de cinq points en une décennie. Si la part du travail des chefs d'exploitation et coexploitants se maintient à 55 %, le travail des conjoints se réduit sensiblement de 12 % à 7 % en dix ans. Le nombre de membres de la famille travaillant à temps complet a diminué. Près de 58 % des conjoints ne travaillent pas sur l'exploitation, 20 % y consacrent moins d'un

quart de temps et seuls 9 % des conjoints non coexploitants exercent une activité à temps complet.

Avec 34 %, la part de travail des salariés permanents et des saisonniers a augmenté de quatre points en dix ans. En nombre, ils sont 1 425 salariés permanents et 5 843 saisonniers. Ils représentent respectivement 21 % et 13 % de l'emploi agricole. Les exploitations spécialisées en grandes cultures restent les premiers employeurs devant la polyculture-polyélevage et la viticulture. Les viticulteurs emploient un quart des saisonniers du département.

Le recours à l'externalisation des travaux a presque doublé en dix ans, mais reste néanmoins modeste. Les travaux réalisés par les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) pour le compte de 1 300 exploitations représentent 1,3 % du temps de travail agricole en 2010. Les travaux sous-traités sont toujours principalement effectués par les ETA.

Les grandes cultures, premier employeur agricole dans le Loir-et-Cher



Source : Agreste - Recensement agricole 2010



La surface agricole utilisée moyenne des exploitations de Loir-et-Cher est de 86 hectares.

Les 10 % des plus grandes exploitations concentrent 29 % de la superficie agricole utilisée.

Les 1 741 grandes exploitations génèrent 88 % du potentiel de production.

Une productivité accrue : 2,0 unités de travail annuel (UTA) pour 100 hectare contre 2,5 en 2000.

■ Un recensement tous les dix ans sur l'ensemble du territoire français, des comparaisons nationales et internationales.

■ Les données portent sur la campagne 2009-2010.

■ Publiés en septembre «Agreste Centre, Résultats région Centre» et un «Agreste Centre, Résultats» par département, disponibles sur le site internet de la DRAAF du Centre.

■ Sur internet par commune, cartographie interactive données de cadrage données détaillées

Prenez connaissance des résultats du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.centre.agriculture.gouv.fr

Des exploitations moins nombreuses et plus grandes, des évolutions contrastées selon les territoires

Avec 14 % des exploitations de la région Centre, le Loir-et-Cher est le département qui compte le moins d'exploitations. Leur nombre passe de 4 483 à 3 434 en dix ans. La diminution affecte plus particulièrement les petites et moyennes exploitations. En corollaire, la surface moyenne par exploitation passe en dix ans de 67 hectares à 86 hectares.

Le nord du département perd peu de surfaces agricoles

La surface agricole utilisée qui représente 44 % de la superficie du département a diminué de 2,6 % en dix ans. Le Perche vendômois et la Beauce perdent peu de surfaces agricoles (respectivement - 0,6 % et - 1,9 %). Cette perte est davantage marquée dans le Sud du département, particulièrement en Sologne.

L'évolution du potentiel de production est contrastée suivant les territoires

Le potentiel de production agricole mesuré par le produit brut standard (PBS) progresse de 2 à 10 % dans la Beauce et dans le Val de Loire. Il est stable dans le Perche. Par contre, il baisse dans les autres petites régions agricoles du département, en particulier dans la vallée et les coteaux du Loir (- 34 %). Sur l'ensemble du département, la baisse atteint 15 % pour un produit brut qui s'établit à 495 millions d'euros en 2010.

Les grandes exploitations sont majoritaires

Les 2 582 moyennes et grandes exploitations représentent 75 % de l'ensemble des exploitations. Elles contribuent à hauteur de 99 % à la production agricole potentielle départementale et occupent 97 % de la superficie agricole. Le Loir-et-Cher est le département de la région dans lequel la contribution des grandes exploitations à la production agricole départementale (PBS) est la plus forte avec un taux de 88 % (83 % au niveau régional). Le

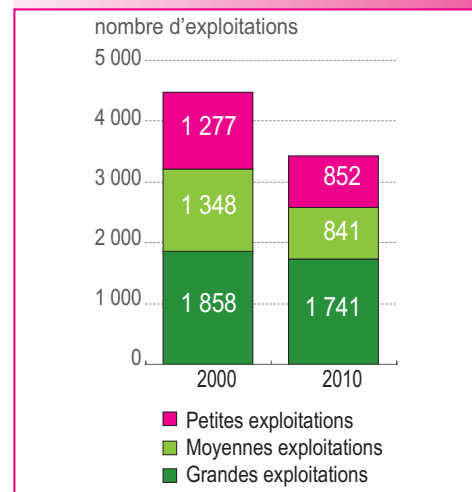
nombre des grandes exploitations est en augmentation avec 51 % des effectifs contre 41 % en 2000.

Les formes sociétaires poursuivent leur essor

La baisse du nombre d'exploitations individuelles s'est accompagnée d'un développement de l'exploitation en société, le plus souvent sous forme d'exploitation agricole à responsabilité limitée. Le nombre d'exploitations bénéficiant de ce statut a augmenté de 50 %, elles sont au nombre de 762. Aujourd'hui, on compte une EARL pour trois exploitations individuelles. Le nombre d'associés de ces EARL se limite à une ou deux personnes.

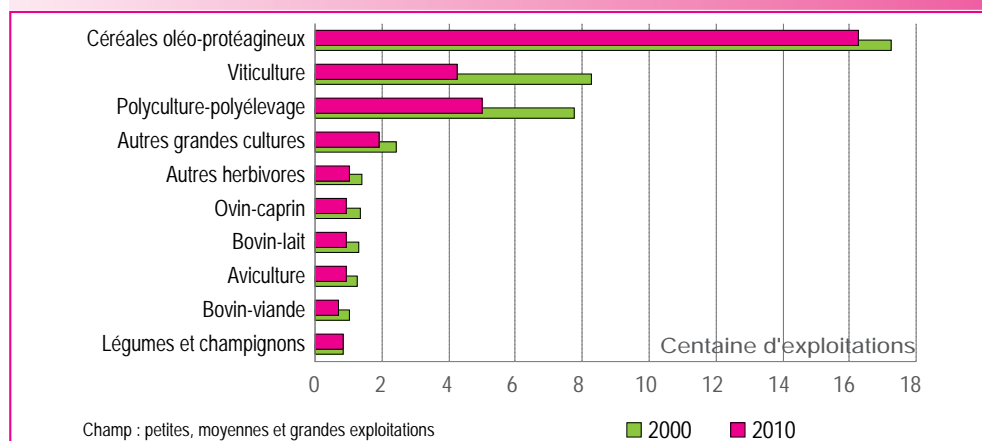
Néanmoins, les 2 200 exploitations individuelles restent majoritaires malgré une diminution d'un peu plus d'un tiers de leur effectif depuis 2000. Elles concernent les plus petites unités, 55 % des moyennes et grandes exploitations sont encore sous ce statut.

Les grandes exploitations résistent bien



Source : Agreste - Recensements agricoles

Les exploitations céréalières toujours très présentes



Source : Agreste - Recensements agricoles

Le Loir-et-Cher, une agriculture diversifiée

L'orientation grandes cultures domine le paysage

En 2010, plus d'une exploitation sur deux est spécialisée dans les grandes cultures avec une dominante en céréales et oléoprotéagineux (COP). Les exploitations de grandes cultures occupent 66 % de la SAU. Les surfaces en COP progressent même de près de 3 000 ha en dix ans.

L'activité viticole se concentre

La superficie consacrée aux activités viticoles a diminué passant de 8 100 ha en 2000 à 7 000 ha en 2010. Le nombre d'exploitations spécialisées en viticulture a été divisé par deux (825 en 2000, 426 en 2010). L'activité viticole se concentre, les superficies moyennes augmentent. La qualité est présente puisque les trois quarts de la superficie viticole sont en appellation d'origine protégée bien que 84 % des surfaces étaient en AOC lors du précédent recensement. Les vignes à vin sans

indication géographique occupent 678 ha, soit près de 10 % du vignoble.

Des exploitations d'élevage plus grandes

On constate une tendance à l'agrandissement des exploitations mais l'évolution est contrastée selon les spécialisations. 17 % des vaches laitières de la région se trouvent en Loir-et-Cher (10 655 vaches réparties dans 223 exploitations). Leur cheptel diminue (- 6 %) moins fortement que pour l'ensemble de la région (- 12 %). L'élevage de volailles prend de l'ampleur avec une augmentation des effectifs située entre 18 et 33 % selon les catégories. Le département se distingue plus particulièrement par ses 1,3 million de poulets de chair et 460 milliers de dindes et dindons, en tête au niveau régional.

Le cheptel caprin atteint 9 600 chèvres en 2010. Il a également progressé de 8 % en dix ans.

288 367 hectares de SAU, 55 % en céréales, 20 % en oléoprotéagineux, 12 % de cultures fourragères et surfaces en herbes.

3 300 hectares de légumes frais, fraises et melons.

571 exploitations ont des surfaces en vignes.

550 exploitations ont des bovins, 223 des vaches laitières et 318 des vaches allaitantes.

Le Loir-et-Cher compte 8 % du cheptel bovin régional.

Des chefs d'exploitation plus âgés, la féminisation est stable

A l'image de la région, le chef d'exploitation de Loir-et-Cher a en moyenne 51 ans : 50 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. L'âge moyen des coexploitants masculins augmente de deux ans en une décennie.

La part des femmes chefs d'exploitation ou

coexploitants reste stable à 22 %. Près de 53 % des chefs d'exploitation de plus de 50 ans ne savent pas qui va leur succéder, 23 % d'entre eux pensent qu'un membre de leur famille va reprendre l'exploitation.

14 % soit 476 exploitations ont au moins une activité de diversification.

12 % des exploitations commercialisent leur production via des circuits courts. Les plus nombreux sont les producteurs de légumes.

Les produits sont généralement vendus en nom propre et sans intermédiaire en particulier pour les œufs et les volailles.

Les moins de 40 ans représentent 18 % des chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste - Recensements agricoles

3 434 exploitations cultivent en moyenne 86 hectares

Champ : petites, moyennes et grandes exploitations	LOIR-ET-CHER			CENTRE		
	2010	2000	Évolution %	2010	2000	Évolution %
Exploitations	3 434	4 483	- 23	25 080	33 050	- 24
Chefs d'exploitation et coexploitants	4 109	5 224	- 21	30 760	38 400	- 20
Salariés permanents	1 425	1 667	- 15	9 846	10 940	- 10
Quantité de travail en uta	5 778	7 418	- 22	37 743	48 062	- 21
Sau	288 367	295 929	- 3	2 311 415	2 365 694	- 2
Sau moyenne *	86	67	27	94	73	28
Céréales et oléoprotéagineux	217 957	214 811	1	1 659 252	1 651 282	0
Céréales	159 053	159 785	0	1 211 648	1 215 382	0
dont blé tendre	77 059	92 839	- 17	667 307	748 219	- 11
orge et escourgeon	20 145	23 965	- 16	231 889	225 280	3
maïs grain et semence	14 378	16 351	- 12	115 553	133 741	- 14
Oléagineux	52 307	44 986	16	398 273	371 565	7
Protéagineux	6 597	10 039	- 34	49 331	65 770	- 25
Vigne	7 000	8 123	- 14	21 769	23 034	- 5
Superficie en herbe	28 697	28 915	- 1	408 624	408 543	0
Vaches laitières	10 655	11 366	- 6	64 493	73 192	- 12
Vaches nourrices	9 670	10 684	- 9	198 068	201 529	- 2
Chèvres	9 587	8 898	8	109 171	101 417	8
Brebis mères	10 297	15 028	- 31	141 830	196 400	- 28
Truies mères	4 751	7 231	- 34	31 541	33 855	- 7
Poulets de chair et coqs	1 303 202	1 047 891	24	5 741 357	5 102 867	13

* en prenant en compte les exploitations avec une sau > 0
Unités : nombre, hectare, tête d'animaux

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Définitions

■ **L'exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole de production ou de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ;
- elle atteint une certaine dimension : soit 1 hectare de surface agricole utilisée (SAU), soit 20 ares de cultures spécialisées ;
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ **Les actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les actifs familiaux comprennent les

chefs d'exploitation et coexploitants, et les membres de la famille (conjoints, et enfants, dès lors que ceux-ci fournissent un travail sur l'exploitation).

Les salariés permanents travaillent toute l'année (même à temps partiel). Les saisonniers ont travaillé une partie de l'année seulement (même à temps complet pendant cette durée).

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend aussi les prestations fournies par les entreprises ou les CUMA. Il est alors compté en temps de travail. **L'unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. C'est l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet sur l'année.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés par le calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ce calcul est réalisé à partir de coefficients qui résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production. Elle permet de classer les « **petites exploitations** » quand elle se situe en deçà de 25 000 €, les « **moyennes exploitations** », quand elle est comprise entre 25 000 et 100 000 €, et les « **grandes exploitations** » quand elle dépasse 100 000 €.

La contribution des surfaces ou des cheptels à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique (OTEX)**.